

CENTRE-VILLE DE MAYENNE

Stationner,
c'est facile
et gratuit

SECTEUR
« NOTRE-DAME »



des parkings

à la place des Halles

À PIED, C'EST :

2

minutes ou moins

286

Places

3

minutes ou moins

96

Places

5


minutes ou moins

791


Places


1173


façons de
stationner !

 Place de stationnement PMR


Stationnement à proximité de la place des Halles
(1 173 places disponibles)

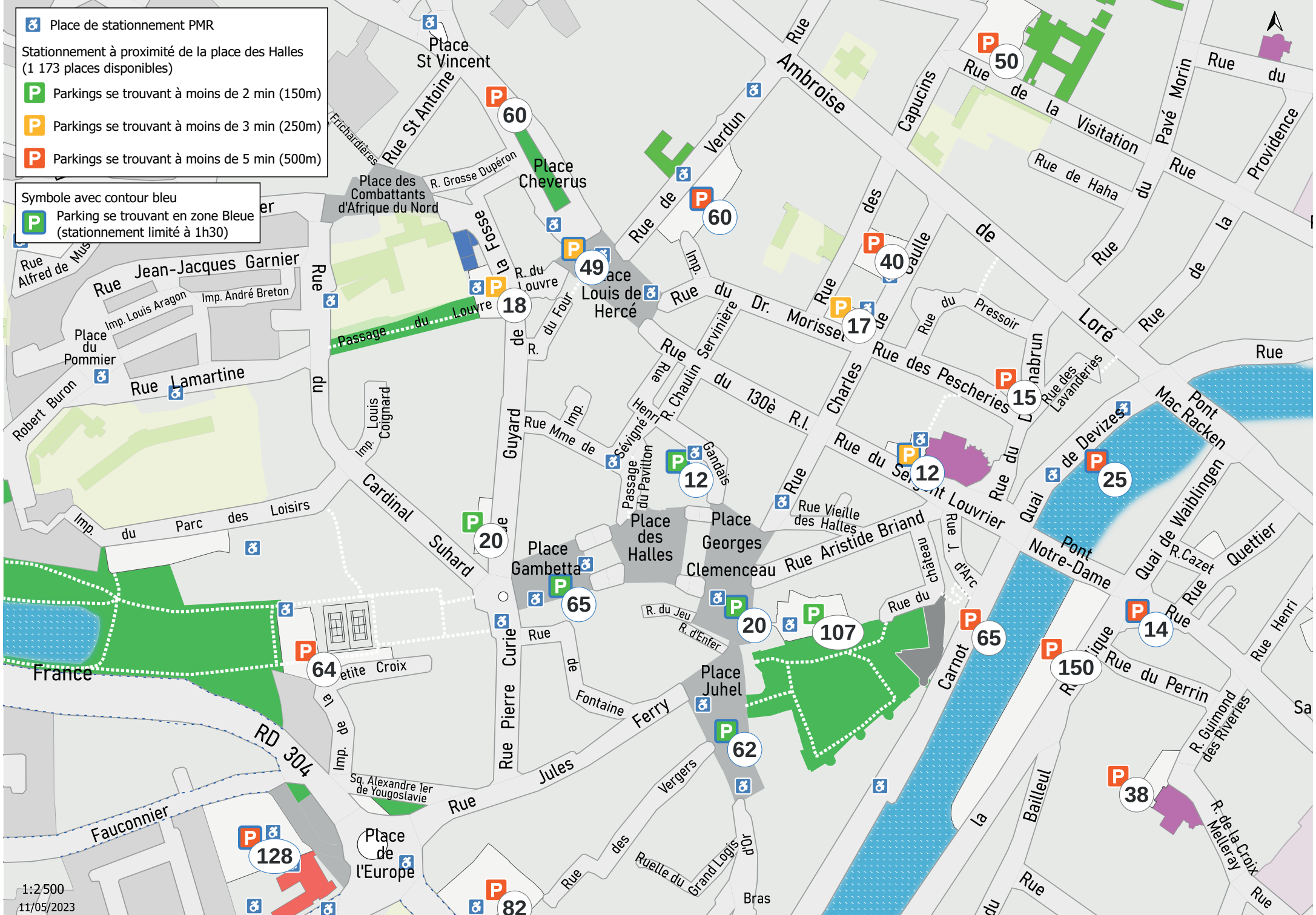
 Parkings se trouvant à moins de 2 min (150m)

 Parkings se trouvant à moins de 3 min (250m)

 Parkings se trouvant à moins de 5 min (500m)

Symbole avec contour bleu

 Parking se trouvant en zone Bleue
(stationnement limité à 1h30)



La zone bleue, comment ça marche ?

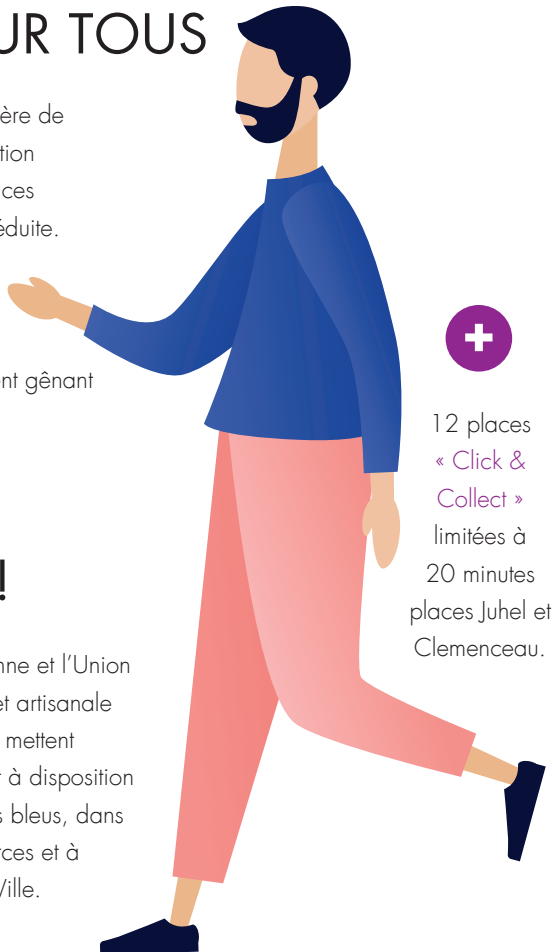
Le stationnement en zone bleue est gratuit mais à durée limitée, à compter de votre heure d'arrivée.

La limitation est précisée sur les panneaux d'entrée de zone, elle varie de 20 minutes à 1h30.



LA MOBILITÉ POUR TOUS

Merci de respecter les règles en matière de stationnement, en particulier l'interdiction de stationner sur les trottoirs et les places réservées aux personnes à mobilité réduite.



35 € L'amende pour stationnement gênant

135 € S'il est très gênant



12 places « Click & Collect » limitées à 20 minutes places Juhel et Clemenceau.

BON PLAN !

La Ville de Mayenne et l'Union Commerciale et artisanale de Mayenne mettent gratuitement à disposition des disques bleus, dans les commerces et à l'Hôtel de Ville.

Facilitez vos déplacements avec May'bus, notre transport urbain gratuit

